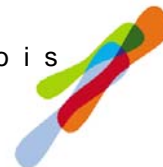


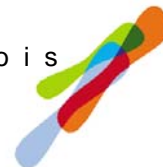
Economie

Objectifs d'agglomération	Stratégies	Actions	Responsable de la mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la mise en place d'un développement économique plus équitable entre les partenaires franco-valdo-genevois et créer les conditions cadre pour accueillir environ 100'000 emplois supplémentaires d'ici 2030. ▪ Promouvoir un développement économique multipolaire, concerté et solidaire, en favorisant les conditions d'implantation des activités économiques génératrices d'emplois par une offre d'accueil différenciée et complémentaire et selon les spécificités des territoires. ▪ Promouvoir un développement économique et social durable. ▪ Contribuer à renforcer l'offre et les retombées économiques du secteur international, dans l'agglomération. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'information multilatérale pour les entreprises, favoriser les coopérations entre entreprises. ▪ Améliorer les conditions – cadres de la multi localisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des points relais d'information et de conseil dans les agences de développement et offices de promotion économique du territoire, ▪ Créer une base documentaire et de « personnes ressources » commune et partagée, ▪ Organiser des rencontres inter-entreprises régulières ; voire appuyer le développement d'un club inter-entreprises et d'une plate-forme Internet, dans le cadre de l'OPI par exemple, ▪ Mettre en place une charte de priorité régionale afin d'affirmer les exigences de qualité et de loyauté dans les relations inter-entreprises, ▪ Encourager les entreprises à participer ensemble à des salons professionnels régionaux ou internationaux, ▪ Simplifier et décentraliser les procédures au niveau local adapté pour le traitement des accords préalables sur les prix de transfert pour les PME/PMI transfrontalières, a minima par un premier avis technique des services concernés, ▪ Elaborer et diffuser un <i>vade mecum</i> de la bilocalisation : brochure sur les accords préalables sur les prix de transfert, sur les types de détachement de travailleurs, et les régimes sociaux et fiscaux correspondants, ▪ Engager une politique de promotion de la bi-localisation par et auprès des organisations professionnelles en Suisse et en France : CCIG, FER, UAPG, UIG, chambres de commerce françaises, Chambres des Métiers, CGPME, etc., ▪ Elaborer un « Passeport d'entreprise frontalière » afin de faciliter les échanges quotidiens entre PME frontalières (Douanes françaises et suisses) dans le pays voisin. 	<p style="text-align: center;">Commission Economie, Emploi et Formation Professionnelle du CRFG (groupes Economie)</p>



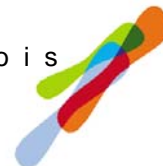
Economie (suite)

Objectifs d'agglomération	Stratégies	Actions	Responsable de la mise en œuvre
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer une Politique intégrée de pôles de développement économique à l'échelle de l'agglomération. 	<p>Services</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer les conditions cadres d'un développement intégré (économie, environnement, social) au travers du lien entre stratégie spatiale et services à la population (logement, mobilité, etc.), en veillant à la participation, outre du monde politique, des milieux économiques et de la société civile, à l'élaboration du processus. ▪ Synthétiser la connaissance du tissu économique transfrontalier en s'appuyant sur les sources existantes, mettre en évidence ses tendances lourdes à l'échéance 2030, et développer la communication de ces données à l'intention des acteurs concertés dans le cadre de la PPDE. ▪ Mettre en place, à l'échelle globale (d'agglomération) une cellule d'échange intégrant les collectivités parties prenantes et les structures de développement économique, ainsi que, en tant que de besoin, les acteurs économiques privés. Cette cellule d'échange aura pour vocation de coordonner les travaux relatifs à la PPDE et s'attachera notamment à inventorier les expériences et les pratiques mises en œuvre sur d'autres territoires. 	



Economie (suite)

Objectifs d'agglomération	Stratégies	Actions	Responsable de la mise en œuvre
		<p>Spatial</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préciser les Pôles de développement économique de l'agglomération (en veillant à ce que les aires retenues pour les activités industrielles et technologiques soient de taille suffisante et suffisamment représentative) au travers de l'approfondissement du Schéma d'agglomération, des zooms par PACA et PSD, de l'étude des centralités régionales et des sites potentiels autour des gares. ▪ Profiler les pôles selon la vocation et les profils des territoires et des entreprises (tertiaire, industries technologiques, industries de moyenne technologie et artisanat, commerce, BTP, logistique). Une attention particulière sera portée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ à la mixité fonctionnelle, ▪ au profil de mobilité des entreprises (en fonction de la nature de leurs activités) et des territoires, ▪ aux complémentarités à établir entre pôles français et suisses, ▪ aux besoins des entreprises nouvelles ou en expansion, et aux besoins liés à la relocalisation des entreprises existantes. ▪ Les PSD et les centres régionaux constituent les pôles potentiels qui nécessitent le plus une action commune. La démarche pourrait débiter par une expérimentation parmi ceux-ci. ▪ Développer des solutions financières et réglementaires qui permettent la maîtrise foncière, la réalisation des études, l'aménagement et la gestion des pôles de développement économique concernés. ▪ Appliquer aux études spatiales une démarche participative impliquant outre le monde politique, les milieux économiques et professionnels et la société civile. 	<p>Comité de Pilotage du Projet d'agglomération + Commission Economie, Emploi et Formation Professionnelle du CRFG (groupes Economie)</p>



Economie (suite)

Objectifs d'agglomération	Stratégies	Actions	Responsable de la mise en œuvre
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir ensemble le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer des outils de promotion partagés (supports papiers, Internet,...) prenant en compte les entreprises françaises et suisses de l'agglomération, en mettant en place des messages thématiques forts en fonction des spécificités des territoires, ▪ Participer ensemble à des salons professionnels (pour MIPIM voir « Coopération métropolitaine ») de prospection et de promotion, ▪ Accueillir en commun de manière professionnelle des investisseurs et leur proposer en fonction de leurs besoins des formules combinées Suisse/France pour une implantation initiale ou un développement ultérieur, ▪ Elaborer une charte de bonnes pratiques : information mutuelle sur les implantations en cours et respect d'un code de bonne conduite afin de garantir que tout investisseur qui aurait ciblé un territoire de l'agglomération ne s'en détourne pas sans que toutes les offres correspondant à sa demande ne lui aient été proposées. 	<p>Commission Economie, Emploi et Formation Professionnelle du CRFG</p> <p>(groupes Economie)</p>



Economie (suite)

Objectifs d'agglomération	Stratégies	Actions	Responsable de la mise en œuvre
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la collaboration transfrontalière en matière d'offre touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des offres de congrès par Genève-Tourisme aux organisations touristiques françaises (2008-2012) et des appels d'offres aux hôteliers français afin de renforcer l'offre de l'agglomération ; ▪ Proposer des offres complètes journée et demi-journée, été et hiver, pour les accompagnants et leurs familles, intégrer ces offres dans la documentation promotionnelle de Genève-Tourisme et les promouvoir auprès des «Professional Congress Organizers» présents à Genève ; ▪ Etablir un fichier des lieux et offres de séminaires et manifestations de l'agglomération, en faire la promotion à travers les organisations touristiques et économiques de l'agglomération (Genève, France) ; ▪ Promouvoir des produits «excursions transfrontalières» pour les groupes et les familles auprès des caristes et organisateurs d'excursions. 	<p>Commission Economie, Emploi et Formation Professionnelle du CRFG (groupes Economie)</p>